



Mission d'appui à l'élaboration du projet de loi sur la supervision des établissements publics

Domaine : Gestion des finances publiques

Pays : TCD

Autorité bénéficiaire : TCD

Dates : Février 2021

En exécution de la disposition constitutionnelle exigeant l'adoption d'une loi fixant les catégories d'établissements publics, les autorités tchadiennes ont sollicité l'appui de l'AFRITAC Centre pour l'élaboration d'un projet de loi sur la supervision des établissements publics sur la base des meilleurs standards afin d'asseoir une supervision efficace de ces unités extrabudgétaires. A cet effet, un projet de loi a été proposé pour moderniser la gouvernance des établissements publics, notamment en renforçant la tutelle financière du ministre des finances, en proposant une catégorisation des établissements publics, et en établissant des principes de gestion et en organisant les organes de gouvernance. En complément au projet de loi, un plan d'action a été établi pour organiser la mise en œuvre de cette réforme dans le moyen terme.
